

« Temps de chien » !



L'évolution de la société a débouché, dans nos régions, sur une diminution de la pratique colombophile qui s'est par ailleurs professionnalisée. Que deviendra cette dernière confrontée désormais d'autorité à la crise climatique ?

Décor. Changement climatique, réchauffement climatique, effet de serre conséquence des gaz retenant la chaleur du soleil, hausse des températures moyennes à la surface du globe,



canicule... sont des expressions qui sollicitent de plus en plus la fonction auditive des tympans. Par ailleurs, les phénomènes d'embrasement thermique lors d'incendies, les effondrements de pans de falaises pour cause d'érosion, les fontes des glaciers, les détachements de blocs de pierres... offrent des images spectaculaires de phénomènes qui ne peuvent laisser indifférents. Et pourtant des puissants de ce monde font fi de ces réalités physiques concrètes. Confrontée à ce bouleversement angoissant, la colombophilie s'évertue à évoluer en

tendant de maintenir un niveau décent de pratique. Est-elle par contre préservée dans ce contexte climatique on ne peut plus déstabilisant.

Prérequis. Toute réflexion menée sur cette thématique doit, de toute évidence, s'étayer sur des données scientifiques partagées par la majorité du monde scientifique. Ce dernier, concernant le réchauffement climatique, partage que ce dernier est défini comme une modification durable du climat, au niveau planétaire, régional ou local, dû à des phénomènes naturels. Notamment aux variations de l'activité solaire et à l'augmentation des concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère, engendrée par les activités humaines (Observatoire de la Francophonie économique). Le même monde scientifique reconnaît le réchauffement climatique : s'identifiant à une hausse des températures moyennes à la surface du globe observée depuis l'ère industrielle (Wikipédia).

Vague de chaleur. La canicule, mot provenant de la langue latine signifiant « *petite chienne* », est un phénomène déclaré lorsque la température dépasse les 30° depuis cinq jours. Ce phénomène de chaleur se répète de plus en plus tôt en saison, bouscule la vie sociétale. Des plans de luttes, des recommandations dans moult domaines... foisonnent ces derniers temps. Les pertes humaines enregistrées, les répercussions recensées dans la faune (disparition de poissons dans les rivières pour cause de faible taux d'oxygène dans l'eau, mortalité accrue dans les élevages de poussins...) ne



peuvent qu'interpeler le milieu ailé à la simple évocation des récents Agen, Valence, Dax et autres concours recourant à profusion au classement par gain et perte. La colombophilie est-elle à un tournant de son existence ?

Des outils. Avant de s'épancher sur la question posée, il est aisé (mais par contre disculpant) de rappeler que tout amateur est responsable de la décision prise de participer à une épreuve. Force est néanmoins de constater que la soif de concourir chez certains brade le contexte climatique annoncé. Dès lors, la conscience de la RFCB-KDBD a intérêt à minimiser les risques éventuels en pareille circonstance. Les Assemblées Générales Nationales, au fil des années, ont certes arrêté moult règlements divers à ce sujet... Ce qui représente un investissement bien souvent induit par la « peur de gendarme » qu'incarne le Bien-être animal. Ces règles, recherchées rationnelles, sont-elles toujours d'application ? Cette question revient souvent dans les discussions fortuites...

Constat. Ces règlements précités deviennent inopérants en temps de canicule. Le récent Dax incite à le penser. En effet, des contrôles de CO2 dans le charroi sur l'aire de lâcher ont été effectués. Le verdict interpelle : les taux de dioxyde de carbone étaient largement supérieurs à la normale. De plus, l'eau de boisson atteignait une température très élevée. Et ce, malgré le stationnement des camions sous les arbres. Les chauffeurs n'hésitaient pas à reconnaître qu'une véritable chape de chaleur s'abattait sur eux dès qu'ils quittaient leur poste de pilotage. Il faut admettre qu'il est impossible de lutter contre de telles températures. Même en réduisant le nombre de pigeons par panier, même en abreuvant ces derniers très régulièrement.

Pour rappel, une décision prise quasi à l'unanimité (**Pascal Bodenghien** et **Denis Sapin** ont voté contre) lors de l'AGN de février dernier interdit désormais de retarder ou d'avancer le jour de mise en loge et la date de lâcher. Maintes voix s'accordent pour dire que l'unique solution en pareille circonstance était une décision forte (en urgence ?) d'annulation prise par le CAN comme cela s'est produit dans d'autres spécificités.

Une étude basée sur le recul s'impose !.

